



**DIRECTION
DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DE
L'ENVIRONNEMENT**

Dossier suivi par :

Patrick BEL

Tél : 05 34 33 48 12

Fax : 05 34 33 48 20

Réf. à rappeler :

DADRE / PB / /

env 120802.1

Toulouse le 30 juillet 2012

Monsieur Julien SAVARY
Vice-Président de l'Association vélo
5, AVENUE FRANCOIS COLLIGNON
31200 TOULOUSE

Objet : Véloroute « Garonne, Pyrénées, Adour »

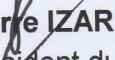
Monsieur le Vice-Président,

Par courrier du 15 juin dernier, vous demandez aux Conseils Généraux de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées que la Véloroute « Garonne, Pyrénées, Adour » soit aménagée. Concernant le département de la Haute-Garonne, cet itinéraire est en partie réalisé dans le cadre du Parcours Cyclable de la Garonne.

Vous me demandez ainsi d'apporter des améliorations en termes de sécurité, notamment pour la traversée du pont entre Valentine et Saint-Gaudens. Je vous informe qu'au fur et à mesure de ses possibilités techniques et financières, le Conseil Général pourra apporter des modifications ponctuelles en vue d'une sécurité accrue pour les usagers. Pour autant, la priorité actuelle du Conseil Général est la poursuite du parcours jusqu'à l'agglomération toulousaine. C'est ainsi que le tronçon Carbonne Noé (gaillard du port) est en cours d'aménagement alors que la suite vers Toulouse est en cours d'étude.

Enfin, pour la section nouvelle à créer entre Huos et les Hautes-Pyrénées, le tracé que vous proposez est sans doute le seul envisageable malgré des points délicats en termes de sécurité qui ne pourront d'ailleurs pas faire l'objet d'une réelle amélioration. Le Conseil Général examinera la possibilité de programmer ces investissements dès lors que l'ensemble de l'itinéraire aura été validé par le département voisin et la Région Midi-Pyrénées.

En espérant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de ma considération distinguée.


Pierre IZARD
Président du Conseil Général